

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/125/2008 – ÉFAI  
21 août 2008

Informations complémentaires sur l'AU 113/07 (MDE 13/054/2007, 15 mai 2007) et ses mises à jour (MDE 13/077/2007, 22 juin 2007 ; MDE 13/098/2007, 1<sup>er</sup> août 2007 ; MDE 13/114/2007, 26 septembre 2007 et MDE 13/055/2008, 18 avril 2008) – Craintes pour la sécurité / Craintes de torture et de mauvais traitements / Préoccupations d'ordre médical

IRAN	Ahmad Qasaban (h)	] ]	étudiants à l'Université Amir Kabir à Téhéran
	Majid Tavakkoli (h)	] ]	
	Ehsan Mansouri (h)	] ]	

---

Ahmad Qasaban, Majid Tavakkoli et Ehsan Mansouri, étudiants à l'université Amir Kabir à Téhéran, ont été libérés le 13 août 2008. On ne sait pas précisément s'ils ont bénéficié d'une grâce du Guide spirituel, l'Ayatollah Sayed Ali Khamenei, ou s'ils ont été libérés sous condition.

Ces étudiants avaient été arrêtés après la publication, le 30 avril 2007, de bulletins d'information étudiants comportant des articles jugés insultants envers l'islam par des responsables de l'Université. Ahmad Qasaban, directeur de publication de *Sahar*, avait été appréhendé le 3 mai 2007. Majid Tavakkoli, rédacteur en chef de *Khat-e Sefer*, avait été convoqué par un tribunal révolutionnaire le 8 mai 2007 et interpellé l'après-midi même par des fonctionnaires de l'appareil judiciaire. Ehsan Mansouri, secrétaire aux affaires politiques de l'Association des étudiants islamiques (un syndicat de l'université Amir Kabir), avait été arrêté chez lui le 22 mai 2007. Les trois étudiants ont démenti toute implication dans la publication de ces articles et auraient subi des actes de torture visant à les faire « avouer ».

Le 15 avril 2008, ils ont été condamnés à des peines de vingt-deux à trente mois d'emprisonnement par la 44<sup>e</sup> chambre de la Cour d'appel de Téhéran : Ehsan Mansouri a reçu une peine de vingt-deux mois, Ahmad Qasaban, vingt-six, et Majid Tavakkoli, trente.

L'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA), organe officiel du gouvernement, affirme sur son site que le Guide suprême, l'Ayatollah Sayed Ali Khamenei, les a graciés. Or, le 14 août 2008, le père d'Ehsan Mansouri a déclaré à l'Agence France-Presse : « *Il s'agit d'une libération conditionnelle mais, l'affaire étant classée, ils n'auront plus à répondre de ces chefs devant un tribunal* », ajoutant que les étudiants pourraient à présent reprendre leurs études.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes.**